

Respect des Différences et Cohésion au Travail : Se former pour agir

Travailler dans une ambiance sereine, voire agréable, est un objectif plébiscité aujourd'hui par les salariés. L'assurer devient donc essentiel pour les entreprises qui souhaitent fidéliser leurs salariés, voire en attirer de nouveaux grâce à leur réputation en termes de bien-être au travail.

Un des outils pour garantir ce bien vivre ensemble est de lutter contre les comportements et propos discriminatoires ou les blagues de mauvais goût qui altèrent l'ambiance de travail. Pour ce faire, la sensibilisation des salariés aux dégâts générés par ces situations et au rôle qu'ils peuvent jouer est essentielle. D'où ce module "Respect des différences et Cohésion au travail : se former pour agir".

CONTACTS

Service Formation Continue et Alternance (SFCA)

6, rue Kléber CS 16926
35069 Rennes CEDEX
formation-continue.univ-rennes1.fr

Chargée de mission

Elise LEBEGUE

elise.lebegue@univ-rennes1.fr
02 23 23 38 86

Assistante de formation

Fanny LE SAOUT

fanny.lesaout@univ-rennes1.fr
02 23 23 51 47

Responsable pédagogique

Brigitte FEUILLET-LIGER

Professeur
faculté de droit et de science
politique
Université de Rennes 1

Objectifs, compétences développées

- Prendre conscience de situations du quotidien qui peuvent entraver le bon fonctionnement d'une équipe.
- Sensibiliser les salariés aux conséquences de propos néfastes.
- Apprendre à réagir face à des situations de discriminations.
- Inciter les salariés ayant été la cible de ces situations à ne pas garder cela pour eux/elles.
- Inciter les salariés à devenir acteur de cette culture d'entreprise en proposant des actions à mettre en place avec le service Ressources Humaines de leur entreprise.

Public

Salariés d'entreprises (des TPE aux grandes entreprises), managers, DRH, représentants du personnel.

Modalités pédagogiques

Cette formation s'organise à partir de saynètes relatant des situations de comportements ou propos discriminatoires ou simplement désobligeants, jouées par une troupe de théâtre et commentées par une professionnelle de ces questions, l'objectif étant d'amener les participants à s'exprimer et à réfléchir sur les modes d'actions, de communication au sein de l'entreprise, voire de gestion des conflits.

Ce module est organisé en collaboration avec la troupe de théâtre « Echappées Belles » et Isabelle EON, formatrice chez Oxalys.

Modalités pratiques

Tarif

120 euros par personne

Durée

3 heures

Date

28 juin 2022 – 9h00

Lieu

[Rennes : Le Diapason](#)

Inscriptions

En groupe ou en individuel :

<https://droit.univ-rennes1.fr/vivre-ensemble-formulaire-dinscription>

Programme

- Présentation du cadre général du module et du contexte juridique (discriminations passibles de condamnations) par une formatrice spécialisée dans la gestion des différences.

- Saynètes (jouées par des comédiens) présentant des situations de propos discriminatoires ou désagréables, de mises à l'écart de salariés du fait de leurs caractéristiques physiques, leurs modes de vie familiale, culturelle ou autre, de leur santé, de longs arrêts de travail...

- Echanges avec les participants : l'objectif est de permettre aux salariés de pouvoir s'exprimer sur ce qu'ils viennent de voir et de réfléchir à la façon dont la situation de malaise présentée aurait pu être gérée, voire évitée.

Evaluation

Questionnaire à chaud.

Ce module a été testé auprès de salariés (du premier niveau de qualification au DRH) qui ont, à 97%, considéré qu'il était utile pour changer les comportements et que les entreprises devaient opter pour une telle sensibilisation de leurs salariés.

Verbatims de stagiaires présents à la session du 8 Octobre 2020



La mise en scène permet de reprendre conscience de l'impact de situations vécues en entreprise alors que l'on n'y prête plus d'importance.

Bon format, vivant. Très utile, je pense, pour sensibiliser les managers dans un 1er temps pour qu'ils aient les réactions adaptées.

C'est une prise de conscience indispensable, à recentrer dans le cadre professionnel, à faire obligatoirement en arrivant dans l'entreprise, puis ensuite régulièrement en piquêre de rappel.

